



Rapport d'activité

2022

accueil . information . orientation
réduction des risques
Yverdon

Comité de l'AFPT en 2022

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorière : Madame Janique Tissot, Method

Membres du comité :

- Madame Nathalie Gigandet, Municipale à Grandson / Représentante du CoDir ARAS JUNOVA
- Madame Elisabeth Lacroix, Responsable pôle urgences-médecine-pédiatrie-psychiatrie eHnv, Yverdon
- Dre Laurianne Mer, médecin généraliste, Les Toises
- Monsieur Régis Petitjean, Pharmacien responsable à la pharmacie de Montagny, Montagny-sur-Yverdon

Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur social (100%)
- Claude Angeloz, maître socio-professionnel cuisine (80%)
- Raoul Kolly, infirmier (80% et 60% dès 01.04.2022)
- Lydia Sierra, éducatrice sociale (80%) – fin 31.05.2022
- Chloé Ladarré, infirmière (80%) – dès 01.06.2022
- Margot Liardon, éducatrice sociale (80%)
- Alexandra Rossire, assistante sociale (80%)
- Sylvie Hofstetter, secrétaire-comptable (30%)

Stagiaire

- Adriana Stasi, étudiante en travail social (100%) 30.01 au 31.03.2022
- Marie-Eve Gurtner, étudiante en soins infirmiers (100%) 20.09 au 11.11.2022

Supervision d'équipe

- Alain Bochuz, Psychologue FSP, Fribourg
- Yves Miglietti, Conseiller dans le domaine psychosocial, Genève

Acupuncture (Méthode NADA)

- Laurianne Mer, médecin généraliste

Billet du président

Etablir un bilan après chaque année écoulée est toujours un exercice difficile pour notre centre d'accueil Zone Bleue. Dans ce domaine très fluctuant de la toxicomanie où les habitudes de consommation évoluent très vite avec l'arrivée sur le marché de nouveaux produits, les professionnels manquent parfois de repères.

Si l'on se réfère aux buts initiaux définis pour notre centre d'accueil, nous pouvons affirmer que la réduction des risques est toujours d'actualité et que nos collaborateurs mettent tout en œuvre pour offrir aux consommateurs de produits une palette de prestations visant à atteindre cet objectif : repas, hygiène, échange de matériel de consommation, écoute, appui social, orientation vers une prise en charge dans la chaîne thérapeutique.

Par contre, nous devons constater au fil des ans une évolution préoccupante du type de consommateurs qui fréquentent notre centre. Il est aujourd'hui impossible d'établir une typologie précise des personnes que nous accompagnons car les produits injectés ou inhalés, souvent combinés avec une consommation excessive d'alcool, produisent des effets dangereux sur des personnalités déjà fortement perturbées.

C'est notamment le cas avec le crack, véritable fléau très addictif, qui est désormais présent à Yverdon. Très discret et bon marché, son trafic et sa consommation engendrent des comportements violents difficiles à gérer.

Les violences, verbales ou physiques, entre consommateurs sont quotidiennes. La gestion de la cour attenante au centre d'accueil reste toujours délicate. Grâce à l'engagement d'une société privée de surveillance nous avons tout de même pu constater une amélioration des nuisances et du niveau de violence.

Si l'on examine ce qui se passe en d'autres villes proches, nous constatons qu'il n'y a pas de solution miracle et que l'on peut toujours et partout identifier des points de rassemblement de ce type de population. Nous devons donc veiller à l'avenir à ce que la coexistence avec les autres citoyens se passe au mieux grâce à l'éducation, au rappel des règles de la vie en société. Pour cela nous devons encore améliorer la collaboration entre tous les acteurs concernés : éducateurs de proximité, intervenants sociaux et police.

Nous tenons à mentionner l'excellente collaboration qui a été mise en place et qui fonctionne bien avec notre police municipale toujours disponible lorsque, en dernier recours, nous devons leur demander une intervention.

Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à notre équipe socio-éducative qui, par ses compétences et son engagement, a su faire face à des situations compliquées et difficiles à gérer sur le plan émotionnel.

Yverdon-les-Bains, mai 2023

Au nom du comité de l'AFPT
Gildo Dall'Aglio, Président

Rapport de la Direction

2022 aura marqué les 25 ans de Zone Bleue. Tout au long de l'année, nos bénéficiaires se sont mobilisés pour concocter la fête de ce jubilé. L'organisation de la manifestation a été pensée et menée avec eux. De l'élaboration à la réalisation de la soirée du 9 septembre, nous avons mis en commun nos compétences, nos doutes et notre enthousiasme. Un véritable partenariat s'est développé en matière de logistique, de communication, d'organisation, de cuisine et d'animation. Chacun a pu, selon sa disponibilité, mettre la « main à la pâte » pour faire de cet événement une occasion de rencontres et de partages entre nous et avec le réseau et la population.

Mission accomplie, opération réussie. Depuis sa création en 1997, Zone Bleue se veut un centre ouvert sur l'extérieur, un trait d'union entre le « monde de l'addiction » et la société. Tisser du lien, créer des ponts entre la personne en situation d'addiction et le réseau socio-sanitaire, inscrire notre intervention et les trajectoires des personnes rencontrées dans une réalité et des interactions sociales, telle est la mission que nous nous sommes donnés et que les professionnels de Zone Bleue poursuivent aujourd'hui encore, en partenariat avec les personnes concernées.

La réduction des risques, telle que nous la comprenons et la mettons en œuvre, vise à réduire les conséquences de la consommation pour la personne et pour la société dans son ensemble sur les aspects sociaux et sanitaires. Avec nos différences, avec nos forces et nos faiblesses, nos qualités et nos défauts, nous sommes appelés à vivre ensemble. La place des personnes différentes, en situation d'addiction ou non, est régulièrement questionnée. Qu'elles soient dans la cour de Zone Bleue ou au centre-ville, à Yverdon ou ailleurs, la présence de ces « mêmes différents » dérange. Leur présence nous heurte et nous interpelle par des comportements parfois peu avenants, mais bien souvent par ce qu'ils nous renvoient de nos « idées reçues » et de nos représentations, de notre propre vécu et de nos peurs. Après tout, ils sont peut-être nos voisins, nos parents, nos enfants, notre famille. Alors que la question de l'utilisation de l'espace public fait débat et crispe, alors que le deal de rue anime les discussions aussi bien au bistrot que dans les parlements, nous défendons le droit de chacun d'y exister. Nous défendons le vivre ensemble et la capacité que nous avons à le mettre en action.

Prendre en compte l'autre, le respecter (à défaut de le comprendre) et cohabiter sont au cœur de nos engagements. L'intérêt pour la personne, la curiosité et la bienveillance ouvrent sur la rencontre, le partage et le dialogue. Celles et ceux qui ont participé à la soirée anniversaire ont pu le vivre concrètement.

L'autre élément marquant de cette année 2022 aura été l'arrivée massive de la cocaïne base. Loin de la situation qui prévaut dans d'autres villes d'Europe, et loin de la description qui en est parfois faite dans la presse écrite, la consommation de cocaïne sous forme de « cailloux » nous met au défi de développer de nouvelles approches de réduction des risques. Réduire les risques sanitaires, mais avant tout réduire les risques sociaux et sociétaux. Les risques de désinsertion, de perte des repères et des liens sociaux et le surendettement engendrés par ce mode de consommation sont particulièrement importants et rapides. Dans ce contexte de consommation compulsive difficilement contrôlable, le défi est de maintenir le lien social, avec des personnes totalement prises sous le joug de ce produit très addictif. Dans un objectif de

réduction des risques sanitaires et de maintien du lien social, et considérant qu'un programme de réduction des risques doit s'adresser à tous les consommateurs, quel que soit le type de consommation, nous avons mis en place des mesures ciblées, avec du matériel de consommation adapté. Les réactions ont été vives parmi nos usagers, et nombreux sont ceux et ceux qui nous ont demandé avec insistance de les protéger en limitant l'accès à ce matériel et en stoppant la distribution. Nous avons entendu ces demandes et construisons avec eux la réintroduction et les conditions d'accès à ce matériel.

Cette expérience met en lumière plusieurs éléments que nous allons prendre en compte dans le développement des prestations de réduction des risques :

- ✓ les consommateurs demandent à être partenaires des programmes, et il est légitime de les consulter et de construire avec eux ;
- ✓ le produit est là avant la consommation ; contrôle et régulation du marché doivent s'opérer en partenariat avec l'intervention socio-sanitaire et en dialogue avec les consommateurs et, idéalement, les vendeurs ;
- ✓ des espaces de dialogue doivent être créés entre tous les partenaires, en y associant les consommateurs ;
- ✓ des dispositifs de veille et d'alerte doivent être mis en place dans les régions pour suivre l'évolution de la situation et intervenir rapidement face à l'arrivée de nouveaux produits.

Partenariat et coopération sont les valeurs sur lesquelles nous allons construire nos prestations. Partenariat avec le réseau socio-sanitaire et la sécurité publique, et également avec les bénéficiaires.

L'année 2022 a été riche et intense, nous offrant une fois de plus un florilège de rencontres, d'expériences et d'émotions. A vous tous, bénéficiaires, collègues, partenaires, j'exprime ma gratitude pour le chemin parcouru et vous donne rendez-vous pour nous rencontrer encore et cheminer ensemble, dans un esprit de partenariat et de coopération.

Pierre-Yves Bassin, directeur
Mai 2023

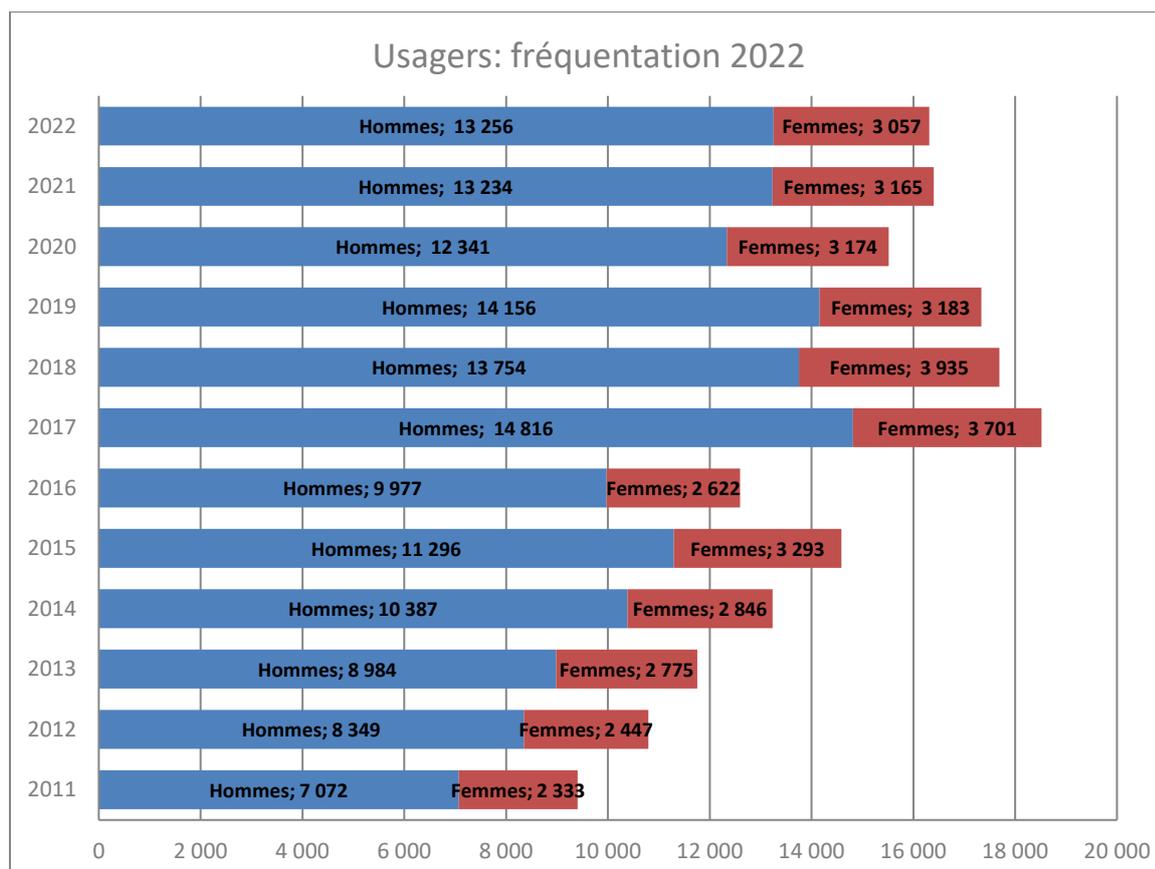
*« un drogué ne changera pas de drogue,
sauf si on lui en donne une meilleure »*

Marshall B. Rosenberg

Les activités de Zone Bleue pour l'année 2022

Clientèle et fréquentation

16'785 contacts, dont 16'313 contacts avec des usagers
65 usagers par jour (67 personnes au total)
81.26% sont des hommes, 18.74% sont des femmes
115 nouveaux usagers (hommes 84%, femmes 16%)

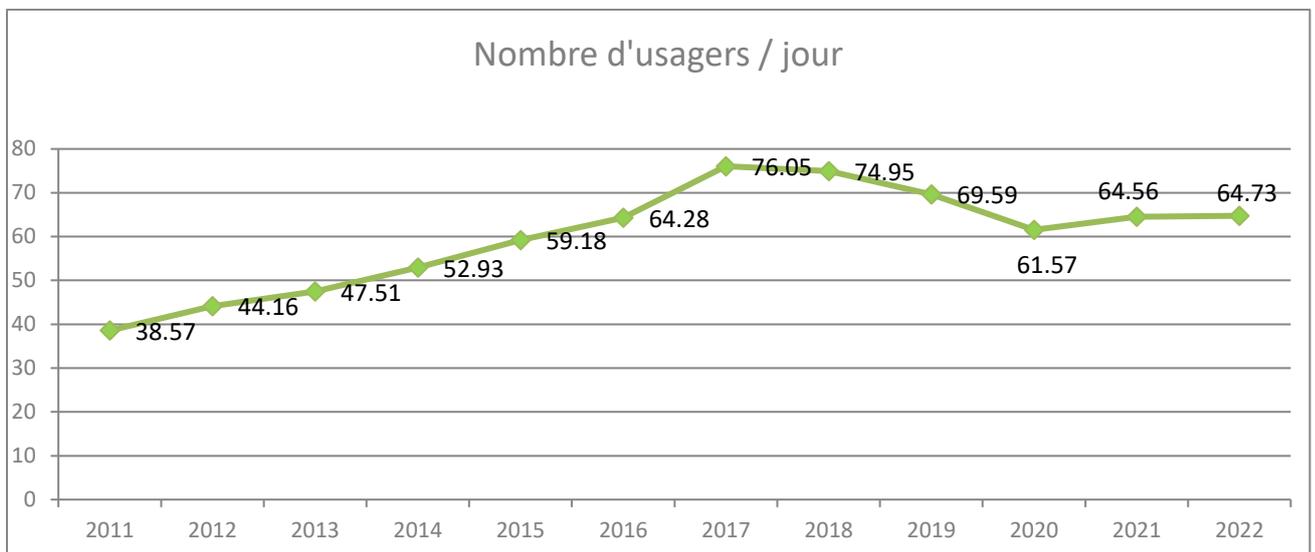
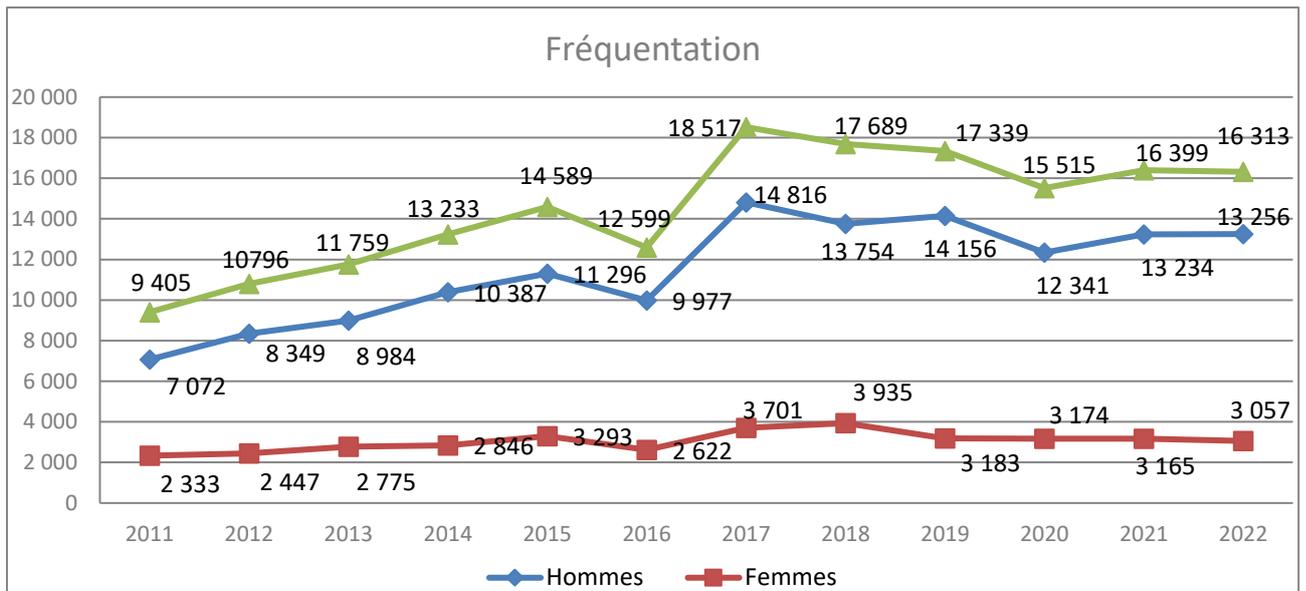


Selon l'enquête PAPU 2022, sur la base de 42 questionnaires validés :

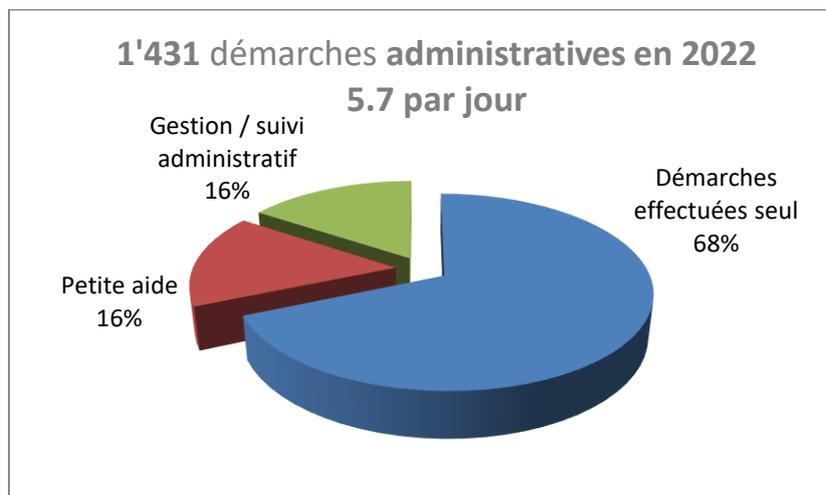
Age moyen : 45.5 ans	Min – max : 26 - 59
Suisse : 78%	
Domicile fixe privé : 78.1%	
Sans domicile fixe ou en institution : 21.9%	

La moyenne d'âge continue d'augmenter.

La précarité du logement augmente. Alors que les bénéficiaires étaient 95% en 2020 et 86% en 2021 à disposer d'un domicile fixe privé, ils ne sont plus que 78% en 2022.



Prestations

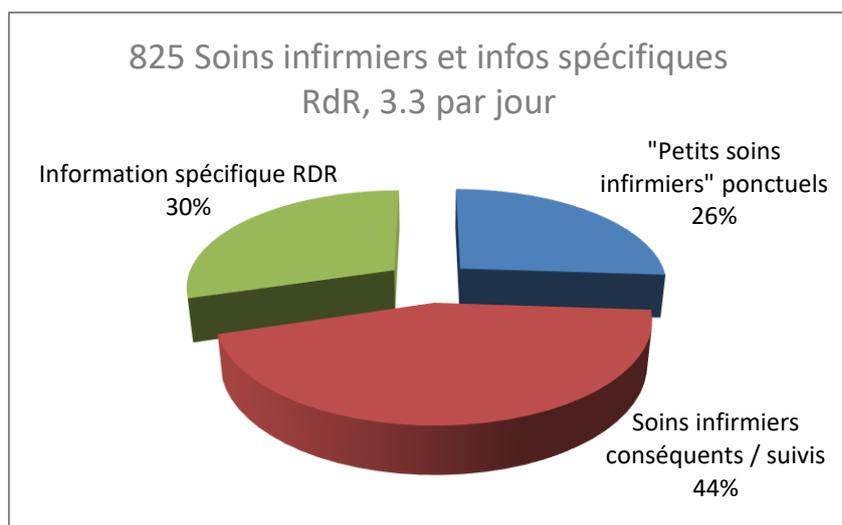


Bénéficiaire du Revenu d'Insertion (selon PAPU 2022)	56.4%
Bénéficiaires de prestations de l'Assurance Invalidité	32.5%
Travail à plein temps	7.5%
Travail à temps partiel ou occasionnel	10%
Revenus illégaux, en complément ou comme revenu unique	22.9%

Le volume des demandes de soutien administratif est très élevé. A côté des démarches traditionnelles de gestion administrative et d'interface avec les services sociaux, de nouvelles demandes en lien avec le droit aux prestations et le renouvellement d'autorisations de séjour se font de plus en plus fréquentes. Nous faisons face à une précarisation grandissante d'une partie de notre clientèle. Ce constat est confirmé par le nombre croissant de personnes ayant recours à des revenus illégaux, que ce soit comme seul apport ou en complément.

L'accès aux prestations demeure souvent difficile pour nombre de nos bénéficiaires, en particulier dans les situations de grande instabilité. La lourdeur des procédures administratives et le peu de réactivité des systèmes fragilisent encore davantage ces personnes et rallongent le délai d'attente.

Globalement, la proportion des bénéficiaires de prestations sociales reste stable, à près de 90%. Toutefois, la proportion des bénéficiaires d'assurances sociales (AI) augmente, et celle des bénéficiaires de l'aide sociale diminue.



Traitements agonistes opioïdes 60.5%

Alors qu'ils étaient plus de 80% en 2018 à bénéficier d'un TAO, ils ne sont que 60% en 2022 selon l'enquête PAPU. Ces données sont le reflet des difficultés d'accès aux traitements. Les délais et les exigences élevés prêtertent la mise en place et le suivi des projets de soins. Nous en appelons à plus de réactivité et de mobilité dans ce domaine et à améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux prestations dans les régions périphériques.

Liés au vieillissement de notre clientèle, nous sommes fréquemment confrontés à des problèmes somatiques, cognitifs et psychiques complexes, signes d'une dégradation de l'état de santé de certains. Cette évolution doit nous interpeller et nous mobiliser pour développer des suivis interdisciplinaires adaptés à ces situations complexes. Les questions éthiques animent nos réflexions d'équipe. La capacité de discernement, la libre adhésion ou l'aide-contrainte, le partenariat avec le bénéficiaire et son engagement dans le processus sont au cœur de nos questionnements dans ce domaine.

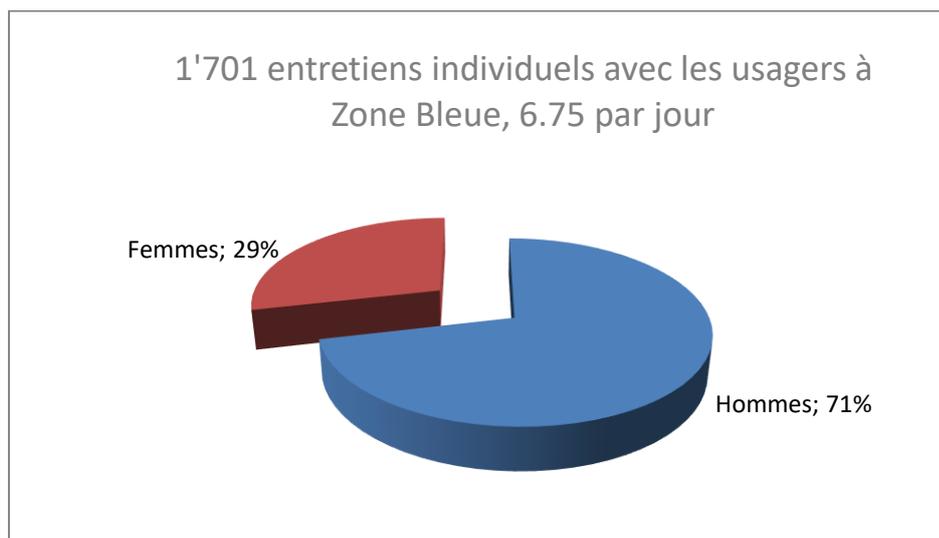
Les **séances de Reiki** se sont poursuivies, rencontrant un vif intérêt chez plusieurs de nos bénéficiaires. Nous avons pu observer une importante diminution de l'état anxieux chez les participants, et certains ont pu effectuer un travail plus approfondi sur le traitement de la douleur.

Dans cette même dynamique « alternative », nous avons également saisi l'opportunité offerte par Mme Laurianne Mer, médecin généraliste addictologue de proposer des séances d'**acupuncture auriculaire selon la méthode NADA**. Cette méthode, agit sur cinq points standards pour le traitement des dépendances, des états anxieux et du stress post-traumatique. Plusieurs personnes fréquentent assidument ces séances de groupe et reconnaissent les bienfaits de ce soutien. Nous remercions vivement la Dre Mer pour cette offre.

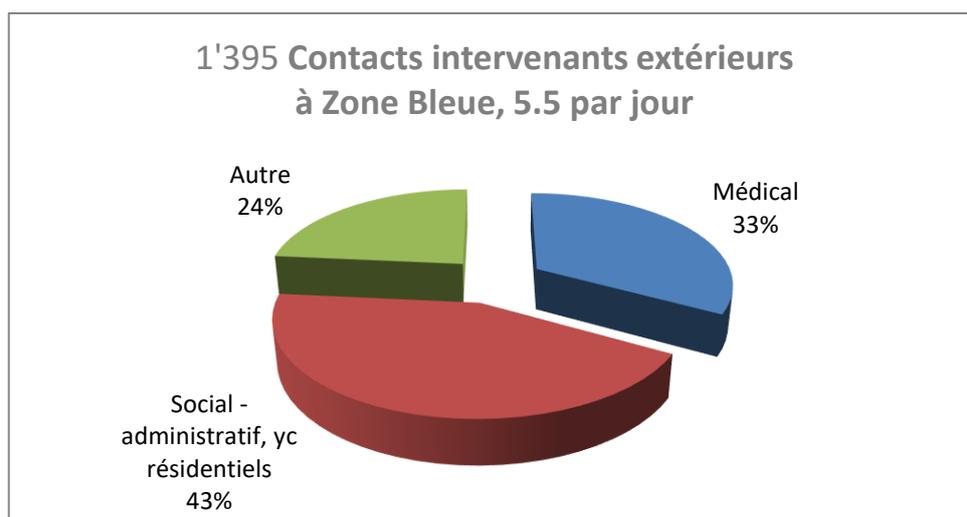
603 personnes ont eu recours à des prestations en lien avec l'hygiène personnelle : **lessives / douches / soins corporels**

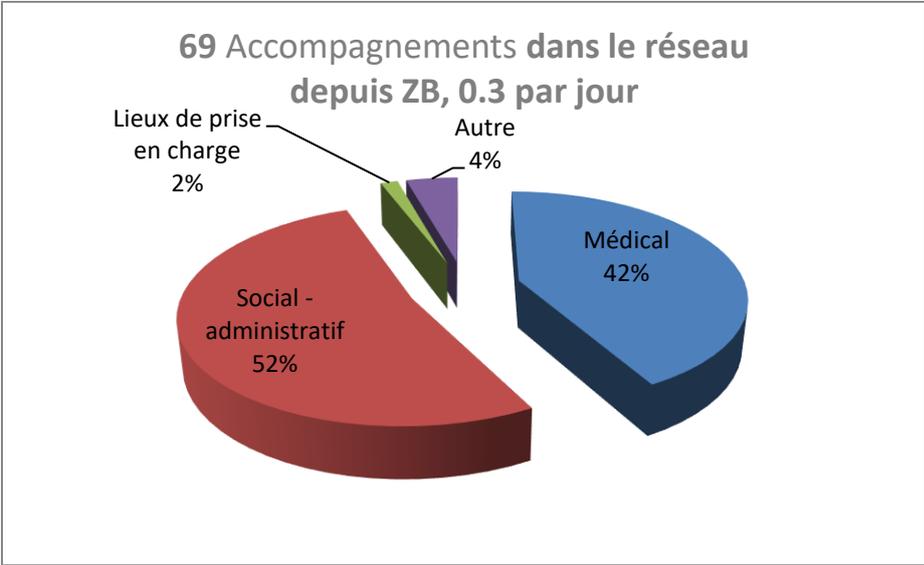
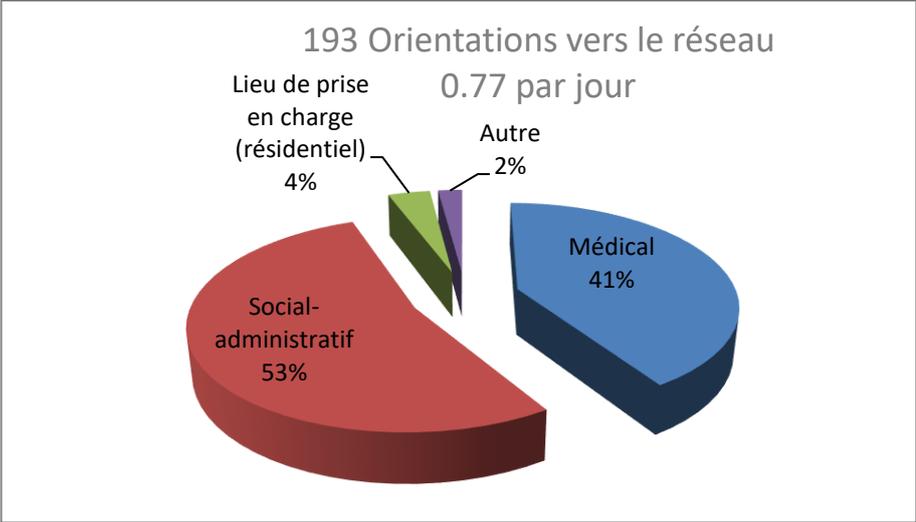
6'071 repas servis en 2022 (**5'783 repas de midi**, sur place ou à l'emporter et **288 petits déjeuners**). Moyenne des repas servis > **24 / jour**

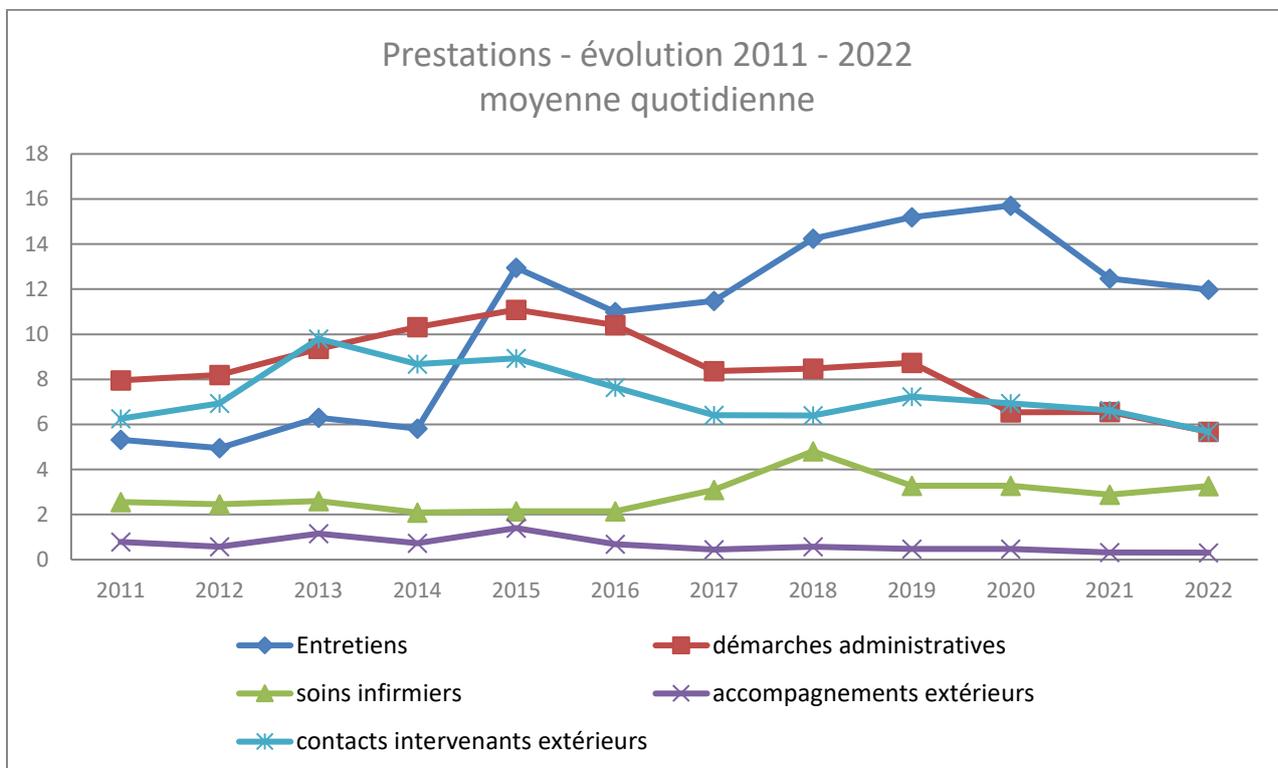
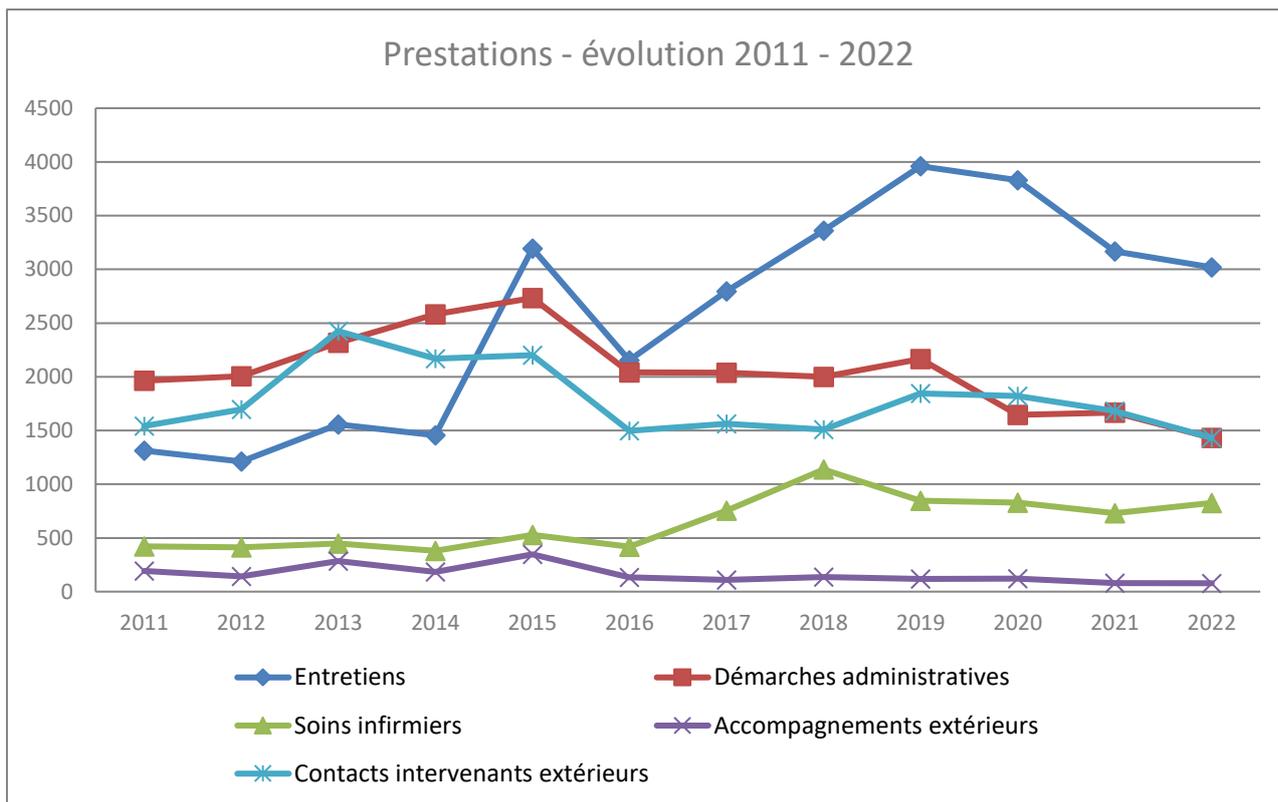
Les ateliers cuisine font désormais partie des habitudes et des rituels de Zone Bleue. Chaque jeudi après-midi, des bénéficiaires peuvent cuisiner un plat ou un menu complet, qu'ils emportent ensuite ou qu'ils partagent sur place. **45 ateliers** cuisine ont été animés en 2022, pour environ **250 usagers**.



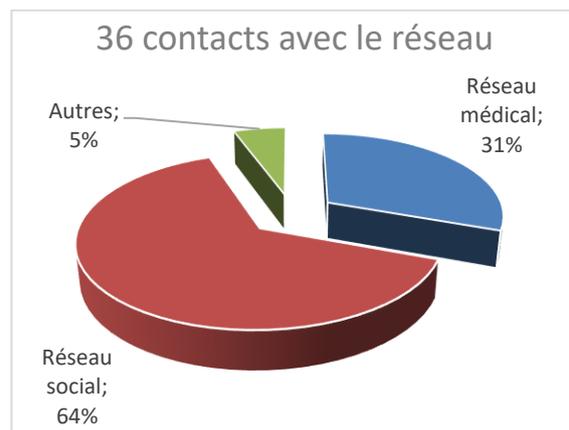
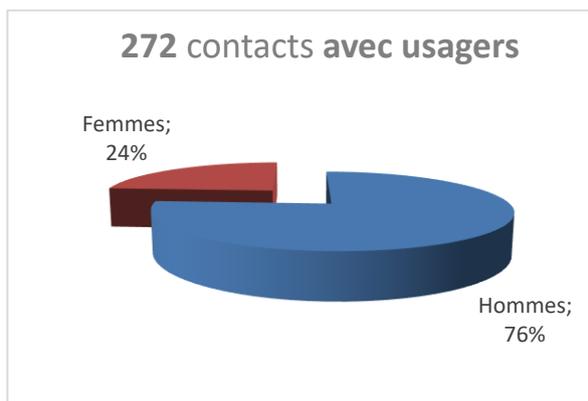
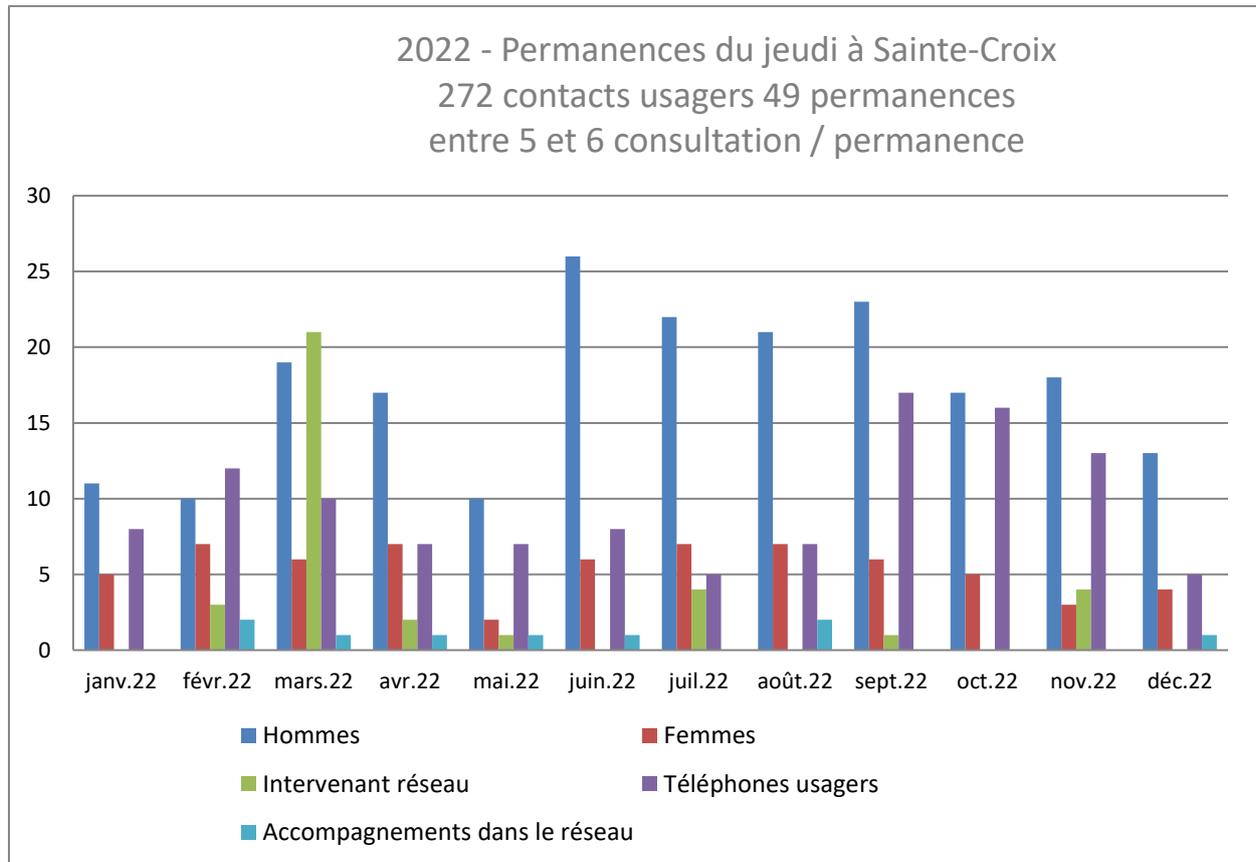
Prestations orientées vers l'extérieur – collaborations avec le réseau



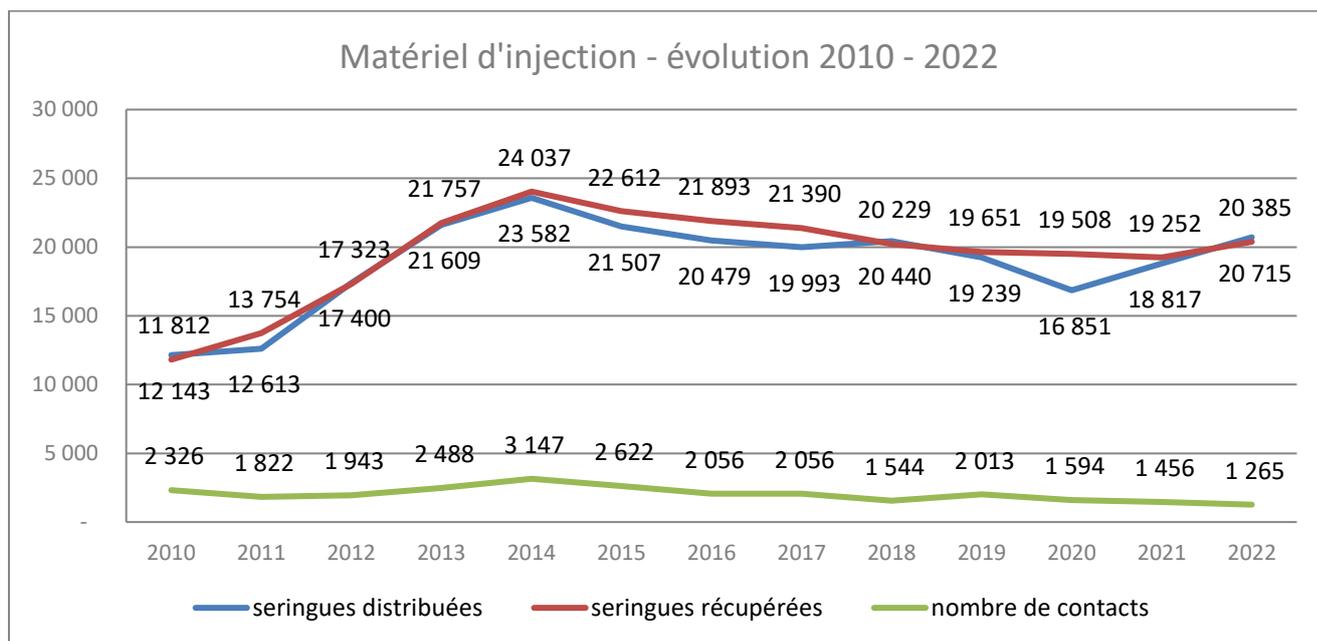




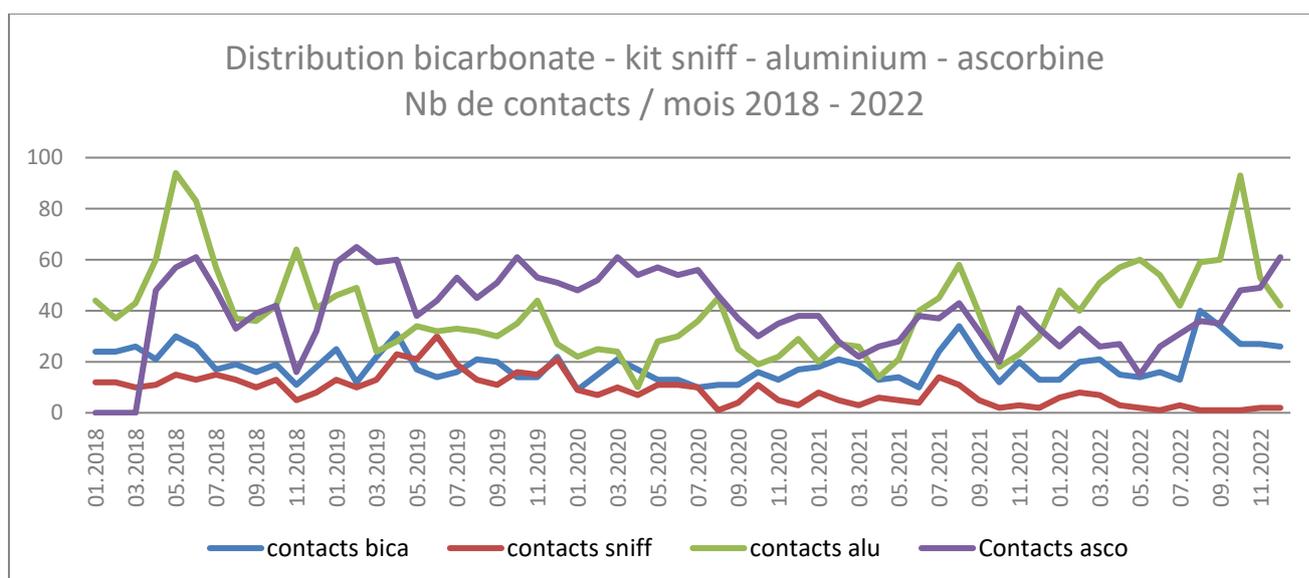
Education de proximité - Permanence à Sainte-Croix



Réduction des risques et échange de matériel stérile



70 « Boîtes Flash » (140 seringues) distribuées aux Hôpitaux de la région pour du dépannage (ces seringues ne sont pas comptabilisées dans le graphique)
 eHnv, Service des urgences d'Yverdon-les-Bains 55 boîtes (110 seringues)
 HIB, Service des urgences de Payerne et Estavayer 15 boîtes (30 seringues)

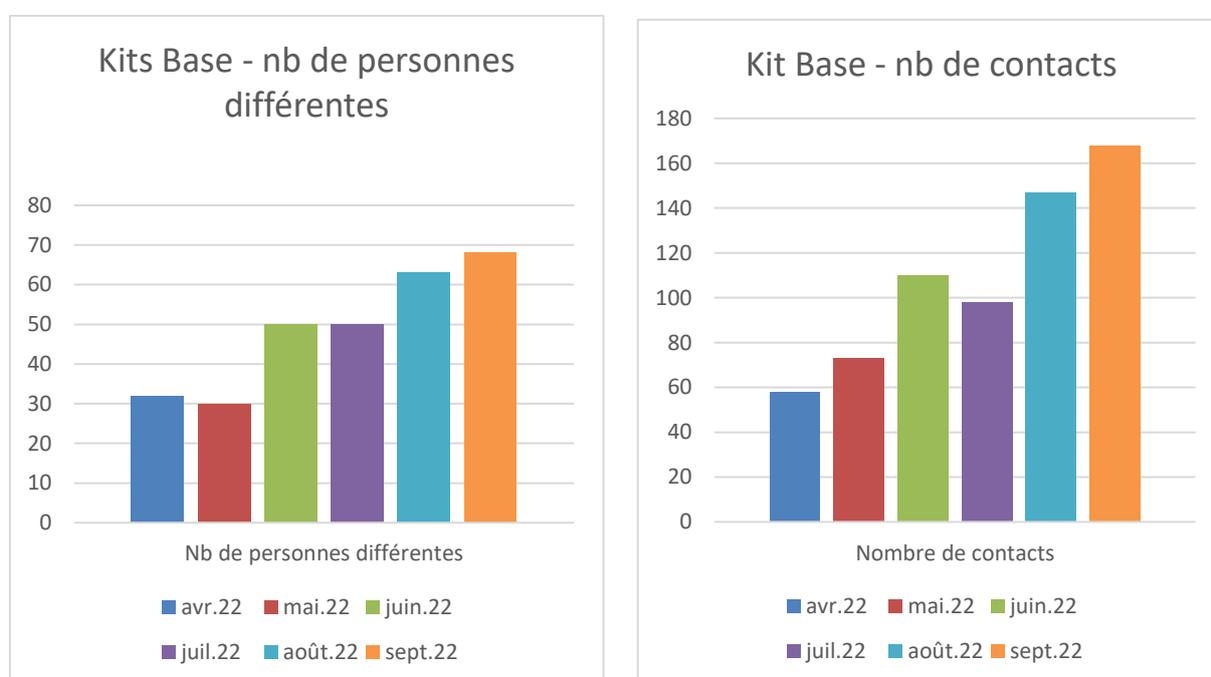


Matériel servant à inhaler la cocaïne base / crack

Si la fumée de cocaïne base / crack existe depuis bien longtemps, elle a pris récemment de l'ampleur. Elle nous préoccupe tant par les conséquences sanitaires que sociales et psychiques que ce mode de consommation engendre que par l'impact du trafic et de la consommation sur l'espace public et sur la collectivité.

Convaincus qu'un programme de Réduction des risques doit s'adresser à tous les consommateurs, quel que soit le produit et le mode de consommation, nous travaillons au développement de prestations destinées aux consommateurs de cocaïne base / crack.

127 personnes différentes ont eu recours au matériel de consommation mis à disposition entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2022.



< 30 ans	17%	30 – 30 ans	24%
40 – 50 ans	46.5%	> 50 ans	11.5%

L'enquête PAPU 2022 nous donne quelques indications sur les substances consommées. Elle confirme une augmentation de la consommation de cocaïne base (freebase / crack).

67.7% des personnes interrogées avouent une consommation de cocaïne base dans les 30 jours précédant l'enquête.

La consommation de cocaïne reste stable, alors que celle de l'héroïne a quelque peu baissé. Ces données sont toutefois à prendre avec précaution, tant la consommation dépend du marché. Ce ne sont pas les consommateurs qui influencent le marché. C'est bel et bien le marché qui détermine la consommation !

Rapport de vérification des comptes

A l'Assemblée générale ordinaire de l' Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie, afpt

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'afpt pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 5 avril 2023.

PB Révision
contrôle de gestion S.A.



Daniel Pirollo
Expert diplômé en
Finance et Controlling
réviseur responsable
Agrément 110071



Renaud Freymond
Expert diplômé en
Finance et Controlling
Agrément 111233

Annexe : Bilan arrêté au 31 décembre 2022
Compte de résultat
Proposition relative à l'emploi du résultat
Annexe des comptes



Bilan arrêté au 31 décembre

<u>ACTIFS</u>	2022	2021
	CHF.	CHF.
ACTIFS CIRCULANTS		
TRESORERIE	324'970.53	319'289.81
Caisse	877.10	629.10
Postfinance 17-657978-3	91'483.52	106'461.22
C.S. c/privé 762247-00-1	72'843.68	157'421.18
UBS épargne 297-208080.M1R	159'766.23	54'778.31
CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	5'494.75	1'815.35
Actifs transitoires	5'494.75	1'815.35
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99.76	99.76
Dépôt Putzfrau	99.76	99.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00
Cuisine	0.00	0.00
TOTAL DES ACTIFS	330'565.04	321'204.92
<u>PASSIFS</u>	2022	2021
	CHF.	CHF.
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES	10'830.88	6'776.10
Créanciers divers	10'830.88	6'776.10
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
FONDS ENGAGES	63'000.00	75'000.00
Réserve pour projets futurs	50'000.00	30'000.00
Réserve pour équipements	13'000.00	25'000.00
Réserve pour 20 ^{ème} anniversaire	0.00	5'000.00
Réserve pour la sécurité	0.00	15'000.00
FONDS PROPRES	256'734.16	239'428.82
Capital de l'association	256'734.16	239'428.82
TOTAL DES PASSIFS	330'565.04	321'204.92



**Compte de résultat pour la période
du 1^{er} janvier au 31 décembre**

PRODUITS	2022	2021
	CHF.	CHF.
Subventions SSP	565'186.00	565'186.00
Subventions des communes	203'332.50	154'742.50
Cotisations des membres	1'890.00	2'110.00
Recettes de la cafétéria	34'604.65	27'206.15
Recettes lessives	313.40	211.00
Recettes timbres	163.00	226.00
Vente seringues	89.40	125.40
Vente pipe à crack	85.00	125.00
Recettes vétérinaire	209.00	195.00
Dons	5'400.00	5'300.00
Indemnités formation stages	4'140.00	1'740.00
A déduire : pertes sur repas	-149.00	-623.60
TOTAL DES PRODUITS	815'263.95	756'543.45
CHARGES	2022	2021
	CHF.	CHF.
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-41'825.03	-31'782.41
Achats marchandises	-35'783.08	-27'266.31
Frais animation	-6'342.85	-4'516.10
Frais 20 ^{ème} anniversaire Zone Bleue	-4'699.10	0.00
Prélèvement réserve 20 ^{ème} anniversaire Zone Bleue	5'000.00	0.00
FRAIS DU PERSONNEL	-666'830.20	-624'653.99
Salaires bruts	-465'530.65	-471'043.45
Charges sociales	-103'745.35	-105'243.45
Stagiaires	-2'588.00	0.00
Agent de sécurité	-51'303.40	-26'857.95
Ménage	-8'297.55	-7'591.79
Temporaires Cuisine	-14'740.20	0.00
Service civil	0.00	-2'564.30
Repas offert pour remplacement ménage	-2'135.00	-1'827.00
Frais du personnel	-3'279.20	-2'825.40
Frais de formation	-10'210.85	-6'700.65
Attribution réserve pour projets futurs	-20'000.00	0.00
Prélèvement réserve pour la sécurité	15'000.00	0.00
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-75'659.67	-72'415.55
Loyer du centre et places de parc	-45'950.00	-46'020.00
Chauffage	-3'240.00	-3'239.76
Assurances diverses	-4'045.65	-4'047.55
Energies	-2'696.90	-2'212.35
Frais de nettoyage	-986.50	-853.64
Entretien du matériel, locaux et informatique	-21'616.76	-12'431.88
Prélèvement réserve pour équipements	12'000.00	0.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-9'028.66	-3'480.17
Remboursement vente seringues	-95.20	-130.20
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'643.71	-13'083.02
Affranchissements	-679.50	-559.50
Frais AFPT	-2'642.30	-3'137.00
Téléphones	-3'529.60	-3'857.60
Frais et fournitures de bureau	-2'449.11	-1'282.72
Journaux, cotisations	-1'205.00	-1'245.00
Frais association	-1'615.00	-1'615.00
Frais annonces et divers	-952.15	-830.45
Frais bancaires	-571.05	-555.75
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	17'305.34	14'608.48



Résumé compte de résultat

	2022 CHF.	2021 CHF.
TOTAL DES PRODUITS	815'263.95	756'543.45
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-41'825.03	-31'782.41
FRAIS DU PERSONNEL	-666'830.20	-624'653.99
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-75'659.67	-72'415.55
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'643.71	-13'083.02
RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)	17'305.34	14'608.48

Proposition relative à l'emploi du résultat

	2022 CHF.	2021 CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	239'428.82	224'820.34
Résultat de l'exercice (- = perte)	17'305.34	14'608.48
CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN	256'734.16	239'428.82



Annexe

	2022	2021
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers		
1.1. Cautionnements	néant	néant
2 Actifs non disponibles		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations	150'000.00	150'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
5 Dettes envers des institutions de prévoyance	néant	néant
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
6 Dissolution de réserves	néant	néant
7 Autres indications prévues par la loi	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
8 Réalisation de l'évaluation du risque	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 5 avril 2023.



Création collective lors de la soirée des 25 ans

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
 - ✓ La Direction générale de la Santé, Service du médecin cantonal,
 - ✓ Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
 - ✓ L'ARAS JUNOVA,
 - ✓ La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service Jeunesse et Cohésion Sociale,
 - ✓ Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
 - ✓ Dre Laurianne Mer pour les séances d'acupuncture
 - ✓ La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
 - ✓ Les Tables Suisses,
 - ✓ La Société Epona, et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles,
 - ✓ Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) pour leur contribution au programme cantonal de réduction des risques.

- A nos voisins du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des différents services publics et privés de la Rue de Neuchâtel 2-4 et du kiosque, avec lesquels nous partageons la cour et cherchons la meilleure manière de faire cohabiter nos publics respectifs et nos collaborateurs,
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons,
- Merci également aux collaboratrices et collaborateurs socio-éducatifs et soignants qui travaillent aussi bien dedans que dehors, et qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences,
- Merci enfin aux membres du comité de l'AFPT pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont concernés par l'action de Zone Bleue et que nous aurions oublié de citer dans ce rapport.

Grâce à vous toutes et tous, Zone Bleue peut proposer depuis 1997 des prestations de qualité aux personnes en situation de toxicodépendance de la région et au-delà, sans restriction de domicile.

Yverdon-les-Bains, mai 2023

Horaires d'ouvertures :

Lundi - Mercredi - Jeudi de 10h30 à 16h30

Mardi - Vendredi de 08h00 à 15h00

Permanence à Sainte-Croix

Tél. n° 079 / 961 30 17

E-mail : rue@zone-bleue.ch

AFPT – Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie

Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 448

CH – 1401 Yverdon-Les-Bains

Tél. 024/420.24.44 - Fax 024/420.24.45

E-mail : zonebleue@bluewin.ch

Site internet : www.zone-bleue.ch